

# L'INFORMATEUR



## Avis public

- Avis public Règlement numéro 558 ..... 2
- Séances ordinaires du conseil municipal ..... 4

## Conseil Municipal

- Fermeture des bureaux – Période des Fêtes ..... 4
- Décorations de Noël ..... 5
- Récupération des sapins de Noël ..... 5
- Important changement – Fausses alarmes ..... 5
- La Ville a obtenu 3 Fleurons ..... 6

## Opération nez-rouge ..... 6

## Travaux publics

- Déversement de la neige ..... 7
- Interdiction - stationnement dans les rues ..... 7
- Signal sonore ..... 7
- Lumière de rues défectueuse ..... 7
- Bac de récupération ..... 7

## Régie intermunicipale de protection... ..... 8

## Sécurité civile – Formation ..... 9

## Services récréatifs et communautaires

- Activités sportives ..... 10
- 43<sup>e</sup> Édition- Tournoi provincial APBM ..... 10
- Location de salles ..... 11
- Activités sportives ..... 11
- Patinoire extérieure- terrain de balle ..... 11

## Formation Parent-Guide, Parent-Complice ..... 12

## Centre de santé et des services sociaux ..... 13

## Centre des femmes du Val-Saint-François ..... 13

## Bibliothèque et Centre culturel ..... 14

## Grand Prix ski-doo de Valcourt ..... 14

## Galerie Double V – Expo-vente de métiers d'arts ..... 15

## Maison des jeunes – Gagnant tirage annuel ..... 15

## Association des pompiers Clinique de sang ..... 16

## Les cadets de la marine ..... 16

## Regroupement «Un toit pour toi» ..... 16

## Chevaliers de Colomb ..... 17

## Forum Jeunesse Estrie ..... 17

## Club Quad MRC ..... 18

## Centre d'action bénévole ..... 18

## Que se passe-t-il ce mois-ci ? Pour nous rejoindre ..... 19

## Joyeuses Fêtes ..... 20

# DÉCEMBRE 2011

# Avis public

RÈGLEMENT NUMÉRO 558

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES PERSONNES HABLES À VOTER DE LA MUNICIPALITÉ

## AVIS PUBLIC EST DONNÉ

### AUX PERSONNES HABLES À VOTER AYANT LE DROIT D'ÊTRE INSCRITES SUR LA LISTE RÉFÉRENDAIRE DE L'ENSEMBLE DE LA MUNICIPALITÉ

1. Lors d'une séance du conseil tenue le 08 décembre 2011, le Conseil municipal de la Ville de Valcourt a adopté le Règlement 558 intitulé : **RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR LA PHASE 2 DU DÉVELOPPEMENT «LE BOISÉ DU RUISSEAU» ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT.**

Le coût total des ces travaux est estimé à 1 250 000 \$ et pour se procurer cette somme, le conseil décrète un emprunt de 1 250 000 \$ pour une période de vingt-cinq (25) ans, dont,

- ✓ 30 % est payable par l'ensemble de tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité et il sera imposé et prélevé une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.
- ✓ 70 % est payable par le secteur et il sera imposé et prélevé une taxe spéciale basée sur la superficie de ces immeubles, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Le conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, conformément à l'article 547 de la Loi sur les cités et villes.

2. Les personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la municipalité peuvent demander que le *Règlement 558* fasse l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans un registre ouvert à cette fin.

*Les personnes habiles à voter voulant enregistrer leur nom doivent présenter une carte d'identité : carte d'assurance-maladie, permis de conduire, passeport, certificat de statut d'Indien ou carte d'identité des Forces canadiennes.*

3. Le registre sera accessible de 9:00 heures à 19:00 heures le mercredi 21 décembre 2011, au bureau de la municipalité, à l'Hôtel de Ville de Valcourt, situé au 1155 rue St-Joseph.
4. Le nombre de demandes requis pour que le *Règlement 558* fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de (188) cent quatre-vingt-huit.  
Si ce nombre n'est pas atteint, le *Règlement 558* sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé à 19:15 heures le mercredi 21 décembre 2011, à l'Hôtel de Ville situé au 1155 rue St-Joseph à Valcourt.
6. Le règlement peut être consulté au bureau de la municipalité du lundi au vendredi, de 8 :30 à 12 :00 heures et de 13:00 à 16:30 heures.

Conditions pour être une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de l'ensemble de la municipalité :

7. Toute personne qui, le 08 décembre 2011, n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue à l'article 524 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être une personne physique domiciliée dans la municipalité et être domiciliée depuis au moins 6 mois au Québec et ;
  - ☞ être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
8. Tout propriétaire unique non résident d'un immeuble ou occupant unique non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être propriétaire d'un immeuble ou occupant unique d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité depuis au moins 12 mois ;
  - ☞ dans le cas d'une personne physique, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
9. Tout copropriétaire indivis non résident d'un immeuble ou cooccupant non résident d'un établissement d'entreprise qui n'est frappé d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes :
  - ☞ être copropriétaire indivis d'un immeuble ou cooccupant d'un établissement d'entreprise situé dans la municipalité, depuis au moins 12 mois ;
  - ☞ être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou occupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrit sur la liste référendaire, le cas échéant. Cette procuration doit avoir été produite avant ou lors de la signature du registre.
10. Personne morale
  - ☞ avoir désigné par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne qui, le 08 décembre 2011 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, qui n'est pas en curatelle et n'est frappée d'aucune incapacité de voter prévue par la loi.

Manon Beauchemin

Manon Beauchemin, Greffière

## SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

ANNÉE 2012

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, par la soussignée:

QU' en vertu de la *Loi sur les Cités et Villes* précise, le Conseil de toute municipalité doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année à venir en fixant le jour et l'heure ;

QUE les dates des séances ordinaires du Conseil prévues pour l'année 2012, sont les suivantes :

09 janvier	(2e lundi)
06 février	
05 mars	
02 avril	
07 mai	
04 juin	
03 juillet	(mardi)
13 août	(2 <sup>e</sup> lundi)
04 septembre	(mardi)
01 octobre	
05 novembre	
03 décembre	

Lieu : Hôtel de Ville de Valcourt, 1155, rue St-Joseph

Heure : 19 :00 heures

Donné à Valcourt, ce 14 novembre 2011.

*Manon Beauchemin*

Manon Beauchemin, Greffière

### Conseil Municipal

#### FERMETURE DES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ET DES BUREAUX DES SERVICES RÉCRÉATIFS ET COMMUNAUTAIRES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Veillez prendre note que les bureaux de l'hôtel de ville et les bureaux administratifs des services récréatifs et communautaires seront fermés à compter de 12h00 le 23 décembre 2011 et ce, jusqu'au 02 janvier 2012, inclusivement.

## DÉCORATIONS DE NOËL-FÉLICITATIONS À TOUS !

Félicitations ! La Ville de Valcourt scintille. Merci de décorer vos propriétés !

En se promenant, dans les rues de la ville, nous pouvons constater le plaisir de vivre à Valcourt. Par votre participation, vous nous faites revivre la magie de Noël.

Nous comptons sur vous pour conserver vos décorations et les faire scintiller à nouveau lors des fins de semaine de festivités soit les 11-12-13 et les 17-18-19 février.

La Ville participera également en allumant toutes ses décorations, notamment, sur la rue St-Joseph les féériques bâtonnets lumineux dans les arbres entre la rue de la Montagne et Éthier.

Celles-ci scintilleront de nouveau pour «*Valcourt fête l'hiver*» et le *Grand Prix ski-doo de Valcourt*.

## RÉCUPÉRATION DES SAPINS DE NOËL - 09 JANVIER 2012

Le Conseil municipal est heureux de s'associer à la *Société de Gestion des Matières Résiduelles* (SGMR) afin de vous offrir un service de récupération des sapins de Noël.

Vous pourrez déposer vos sapins de Noël, **EN BORDURE DE LA RUE LE: 09 JANVIER 2012\*** et l'équipe des travaux publics procédera à la récupération de ceux-ci.

\* **TOUTEFOIS, ADVENANT UNE TEMPÊTE DE NEIGE, NOUS VOUS DEMANDONS D'ATTENDRE AU LENDEMAIN POUR DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL.**

Il est très important de dégarnir votre sapin (glaçons, boules, guirlandes, etc.)

**Note :** Vous désirez garder votre sapin **jusqu'au 15 janvier**, (le 16 étant la date de la collecte par la MRC) vous pouvez aller le porter au point de dépôt au 300, rue Bellerive.

La collecte des sapins de Noël est une initiative qui réduit les frais reliés à l'enfouissement et qui contribue ainsi à la protection de notre environnement.

Merci de votre collaboration !

## IMPORTANT CHANGEMENT CONCERNANT LES «FAUSSES ALARMES»

Les municipalités de la MRC du Val-Saint-François ont procédé dernièrement à une mise à jour de leur *Règlement général uniformisé*. Une de ces modifications prévoit un changement au niveau des infractions de fausses alarmes. Le libellé pour une fausse alarme policière (système d'alarme) prévoit qu'à la **première alarme** un constat d'infraction pourra être émis. L'amende minimale prévue pour une première infraction pour une personne physique est de 50,00 \$ plus les frais et pour une première infraction pour une personne morale 100,00 \$ plus les frais.

Le libellé pour une fausse alarme incendie demeure le même et se lit comme suit : «Toute fausse alarme incendie, au-delà de la deuxième au cours des douze derniers mois, constitue une infraction imputable à l'utilisateur quelle qu'en soit la durée». L'amende minimale prévue pour une première infraction pour une personne physique est de 300,00 \$ plus les frais et pour une première infraction pour une personne morale est de 500,00 \$ plus les frais.

Votre collaboration est demandée afin d'informer votre compagnie de système d'alarme **ET** les agents de la Sûreté du Québec de votre connaissance de la fausse alarme afin d'éviter que les policiers effectuent des déplacements d'urgences alors que la situation ne le nécessite pas.

## LA VILLE DE VALCOURT A OBTENU 3 FLEURONS !



### REMISE DES FLEURONS



Karine Boucher, directrice générale  
Laurian Gagné, maire  
Marie-Claude Roy, employée aux travaux publics

C'est avec une grande fierté que la Ville de Valcourt a obtenu 3 fleurons au programme de classification horticole des Fleurons du Québec. Nés en 2006, les Fleurons du Québec reconnaissent les efforts d'embellissement durable des municipalités québécoises. La cote de classification horticole, qui va de 1 à 5 *fleurons*, est attribuée pour trois ans à la suite de l'évaluation professionnelle des classificateurs, qui a eu lieu cet été.

La municipalité a reçu au cours de l'été la visite des classificateurs des Fleurons du Québec. Ceux-ci ont visité 60 % de notre territoire et ont évalué les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public, tant municipal, commercial, industriel que résidentiel.

Nous remercions tous les citoyens qui ont participé à embellir leur milieu de vie. La reconnaissance officielle des Fleurons du Québec vient récompenser, nos efforts collectifs et suscite de belles retombées pour tous.

Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez notre site Internet – Page d'accueil cliquez sur le bouton Fleurons du Québec.

***Merci de votre participation !***

## **OPERATION NEZ ROUGE - WINDSOR ET RÉGION**



L'Opération Nez Rouge en fonction durant le mois de décembre !

**Soit les : 2, 3, 9, 10, 15, 16, 17, 30 et 31  
décembre au 819.845.1401**

L'Opération Nez Rouge reprend ses rennes à Stoke, St-Denis-de-Brompton, Richmond, Valcourt, Windsor et en région afin de raccompagner de façon sécuritaire les gens à leur domicile durant la période des fêtes. « Partir en champion » est le slogan de l'Opération Nez Rouge cette année. Le comité organisateur de l'Opération Nez Rouge dans la région, composé de Cécile Chapdelaine, Nicole Caron, Marc Bérard et David Fournier, vous invite à utiliser le service de raccompagnement dès le vendredi 2 décembre prochain. Vous pouvez rejoindre les bénévoles de la centrale de Windsor au 819.845.1401, les bénévoles seront à l'œuvre les 2-3-9-10-15-16-17-30 et 31 décembre.

**En tout temps, durant le mois de décembre, vous pouvez composer le 1.866.Desjardins.**

David Fournier : 819.845.3221 / 819.820.4648 [david.fournier@hotmail.com](mailto:david.fournier@hotmail.com)



# L'INFORMATEUR

Décembre 2011

Page : 6

## Travaux publics

### ATTENTION AU DÉVERSEMENT DE NEIGE DANS LA RUE OU SUR UN AUTRE TERRAIN QUE LE VÔTRE

Tel que stipulé au Règlement # 552 «Règlement Général de la Ville de Valcourt» (Article 14) et au Code de sécurité routière du Québec (section 1, c VI. Art.498).

#### **Nul ne peut déposer ou permettre que soit déposée de la neige ou de la glace sur un chemin public**

Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre entrée de cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété. Il est important d'aviser la personne qui procède au déneigement.

**Merci de respecter la sécurité de chacun !**

### PANIER DE BASKET

Nous profitons de l'occasion pour vous demander d'enlever les paniers de basket le long des rues pour la période hivernale.

### INTERDICTION DE STATIONNEMENT DANS LES RUES DURANT L'HIVER



Il est interdit de stationner un véhicule dans les rues de la ville, la nuit durant l'hiver soit, du 15 novembre au 31 mars, de 24h00 à 7h00. Règlement # 552 «Règlement Général de la Ville de Valcourt»

### IMPORTANT

Pour les locataires d'immeubles à logements, bien vouloir utiliser les espaces de stationnement fournis par votre propriétaire.

### SIGNAL SONORE - AVIS D'INTERUPTION OU RISQUE D'EAU BROUILLÉE

Advenant que nous devons procéder à une intervention ou effectuer l'entretien sur le réseau d'aqueduc, un signal sonore à deux tonalités se fera entendre dans votre rue par le service des travaux publics. Ce signal vous indique qu'il y aura interruption d'eau dans votre secteur.

Lors du rétablissement du service, si l'eau est brouillée, nous vous recommandons d'éviter de faire l'utilisation de l'eau pour des usages domestiques et de laisser couler l'eau quelques minutes avant d'en faire l'utilisation, jusqu'à ce qu'elle redevienne claire.

### LUMIÈRE DE RUES DÉFECTUEUSE

Vous constatez une lumière de rues défectueuse ou brûlée. Contactez Lise Richer au 450.532.1357 en lui mentionnant si possible le numéro de poteau ou l'emplacement de celui-ci en vous référant au numéro de porte le plus près.

**Merci de votre collaboration !**

### BAC DE RÉCUPÉRATION

Pour être vidé, votre bac bleu utilisé pour le recyclage, doit toujours être placé en "bordure de rue" afin de permettre la cueillette mécanisée.

**Même si votre bac bleu est replacé dans votre cour après avoir été vidé, n'oubliez pas qu'il est essentiel de le placer en bordure de rue lors de la prochaine collecte.**

Jacques Pelletier, contremaître municipal  
450.532.1352



## CHRONIQUE PRÉVENTION INCENDIE

Par: Claude Lemire Tpi, agent de prévention  
Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt  
450.532.1903

[prevention@cooptel.qc.ca](mailto:prevention@cooptel.qc.ca)



### RÈGLEMENT DE PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

Afin de répondre aux exigences du Ministère de la Sécurité publique, votre municipalité a adopté, cet automne, un nouveau règlement visant à établir des exigences pour la protection des incendies et la sécurité des personnes dans les bâtiments se trouvant sur son territoire. Ce règlement est disponible à votre bureau municipal. Son application a été confiée à la *Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt*.

### L'AVERTISSEUR DE MONOXYDE DE CARBONE EST DÉSORMAIS OBLIGATOIRE.

Vous bénéficiez d'une période de douze (12) mois suite à l'adoption de ce règlement pour en faire l'installation. Le monoxyde de carbone est un gaz inodore, incolore et sans saveur, qui cause plusieurs décès au Québec. La cause : les maisons sont plus étanches qu'auparavant et les appareils à combustion beaucoup plus performants. Vous devez installer un ou plusieurs avertisseurs de monoxyde de carbone si vous avez :

- ✓ un garage avec porte attenante à votre domicile
- ✓ un atelier de réparation d'outils dans ou attaché à votre domicile

Si vous utilisez ou chauffez avec un combustible tel que:

- |               |                  |                        |
|---------------|------------------|------------------------|
| ✓ le bois     | ✓ le gaz naturel | ✓ les granules de bois |
| ✓ le propane  | ✓ le charbon     | ✓ les granules de maïs |
| ✓ l'antracite | ✓ le mazout      | ✓ l'éthanol            |

Pour savoir où installer l'avertisseur de monoxyde de carbone, référez-vous aux directives du fabricant, aux dépliants disponibles à votre bureau municipal ou à votre agent de prévention.

### LA VOIE D'ACCES MENANT A VOS BATIMENTS

Pour que nos camions et effectifs puissent intervenir adéquatement, il faut qu'ils aient accès facilement à vos bâtiments. Nous vous demandons votre collaboration afin de permettre les interventions possibles et ce, en toute sécurité

### VOTRE NUMÉRO CIVIQUE

**Il est essentiel que votre numéro civique soit bien visible.** En cas d'urgence, il sera beaucoup plus facile, de trouver votre adresse et d'intervenir rapidement. Le règlement municipal à cet effet, exige que votre numéro civique soit;

- ✓ en façade et d'une couleur contrastante à votre revêtement de finition extérieur
- ✓ éclairé de façon à être visible de la rue en tout temps
- ✓ situé à l'entrée du chemin ou de l'allée menant à votre maison si cette dernière est à plus de 20 m de la rue.

### LE TEMPS DES FÊTES EN TOUTE TRANQUILLITÉ !!!

Attention de ne pas installer votre arbre de Noël trop près d'une source de chaleur. Plusieurs placent leur sapin devant la porte du salon. Soyez prudent, n'oubliez pas qu'il ne doit, en aucun temps, nuire à votre façon d'évacuer les lieux. Si vous optez pour un arbre naturel, il faut vous assurer de toujours garder son pied humide en ajoutant de l'eau quotidiennement. N'oubliez pas d'éteindre les lumières avant d'aller au lit ou lorsque vous quittez la maison. Les bougies sont bien jolies, mais il est indispensable de ne jamais les laisser sans surveillance. Pour quelques dollars, les bougies peuvent être remplacées par de petites répliques de style lampion alimentées par une pile.

Soyez toujours prudents !

Nous vous souhaitons un très joyeux temps des fêtes !



## FORMATION ÉTOFFÉE POUR DAVANTAGE DE SÉCURITÉ

Certains membres des **Organisations municipales de la sécurité civile de la Région-de-Valcourt** ont participé à deux activités de formation en sécurité civile cet automne. Une activité traitant du « Leadership et la prise de décision lors de sinistres majeurs », l'autre activité ayant comme sujet la gestion d'un « Centre de coordination municipal ». Ce sont deux cours de formation agréés par le ministère de la Sécurité publique du Québec dans le domaine de la sécurité civile.

Rappelons qu'en 2009 la Région-de-Valcourt s'est dotée d'un « Plan de sécurité civile intermunicipale » regroupant les municipalités de Bonsecours, Lawrenceville, Maricourt, Sainte-Anne-de-la-Rochelle, Canton de Valcourt et Ville de Valcourt. Le comité intermunicipale de la sécurité civile, alors responsable de la planification, avait produit ce Plan grâce à une volonté des élus municipaux de s'entraider et de partager les ressources d'intervention de tous et chacun. « *Tout le monde était bien conscient que les limites municipales ne font pas office de limite de rayonnement de sinistre, d'où l'avantage de mettre les ressources en commun* ». Au terme d'un travail de collaboration et de planification de 2 ans, le Plan de sécurité civile intermunicipale avait été produit. Ce comité s'est d'ailleurs vu décerner une « mention d'honneur en sécurité civile » par le Ministère de la Sécurité publique dans le cadre du Mérite québécois de la sécurité civile. Le « Mérite » étant une distinction annuelle qui reconnaît de façon tangible les efforts accomplis en sécurité civile.

Même avec un plan de mesures d'urgence étoffé, les municipalités participantes doivent améliorer et maintenir leurs connaissances, afin d'être efficace lors de réelles interventions. La mise en œuvre du programme de formation en sécurité civile a pour but de s'assurer de pouvoir intervenir de façon optimale. Les objectifs du programme de formation étant de favoriser la compréhension du rôle et des responsabilités des responsables et des équipes dans les différentes missions nécessaires lors de sinistres majeurs, de mieux comprendre le fonctionnement du plan de sécurité civile et les conditions de son activation, mais aussi de regrouper en un seul groupe les 6 équipes d'intervention municipales à des cours adaptés à leur mission respective. En tout, ce sont plus de 130 personnes qui sont impliquées dans ces 6 municipalités, dont plusieurs citoyens-volontaires. Les responsables municipaux envisagent de maintenir ce programme de formation en sécurité civile sur une longue période.

Afin de pouvoir offrir ces formations, une demande de contribution financière a été sollicitée auprès de Sécurité publique Canada. Nous avons donc pu offrir ces deux activités en partie grâce à cette contribution financière. Deux autres activités de formation sont prévues cet hiver.

C'est davantage de sécurité qui résultera du programme de formation étoffé en sécurité civile.



Raymond Gagné, chargé de projet en sécurité civile

## Services récréatifs et communautaires

### ACTIVITÉS SPORTIVES

LISTE DES MUNICIPALITÉS FAISANT PARTIES DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE DES LOISIRS DE LA VILLE DE VALCOURT :

CANTON DE VALCOURT – BONSECOURS – LAWRENCEVILLE – RACINE –  
SAINTE-ANNE-DE-LA ROCHELLE ET MARICOURT

#### HORAIRE DE L'ARÉNA POUR LE TEMPS DES FÊTES

Les 24, 25 et 26 décembre : Fermé congé de Noël  
Les 27, 28, 29 et 30 décembre : Horaire régulier  
Les 31, 1<sup>er</sup> et 2 janvier : Fermé congé Jour de l'An

### HORAIRE PATINAGE ET HOCKEY LIBRE

#### PATINAGE LIBRE

Mardi et jeudi	13h30 à 15h30 - Gratuit
Dimanche	18h00 à 20h00
	Coût= 2,25\$ étudiant      3,25\$ adulte

#### HOCKEY LIBRE

Lundi, mercredi et vendredi	13h30 à 15h30 - Gratuit
-----------------------------	-------------------------

#### COÛT POUR LE PATINAGE ET HOCKEY LIBRE LORS DES CONGÉS SCOLAIRES :

Lors des journées de relâche scolaire, le coût est de 2,25\$ pour les étudiants et 3,25\$ pour les adultes.

*IL EST À NOTER QUE L'HORAIRE PEUT CHANGER SANS PRÉAVIS. VISITEZ NOTRE SITE INTERNET À LA PAGE D'ACCUEIL OU TÉLÉPHONEZ AU 450.532.3743 POUR VÉRIFIER.*

Pour les séances de hockey libre, les équipements protecteurs suivants sont requis : casque protecteur, visière et cache-cou.



## 43<sup>e</sup> ÉDITION TOURNOI PROVINCIAL PBM DE VALCOURT DU 5 AU 15 JANVIER 2012

Cette année, le tournoi provincial PBM de Valcourt fête sa 43<sup>e</sup> édition. Nous accueillons 48 équipes masculines venant de partout au Québec et au programme, 66 parties seront disputées pendant les 8 jours de compétition. Par ailleurs, l'équipe « Cougars- Acton/Valcourt » dans la catégorie «Pee-wee A» sera en position sur la glace pour leur première partie du tournoi après l'ouverture officielle qui débutera vers 19h30, le vendredi 7 janvier prochain.

Espérons que vous serez des nôtres lors de cette 43<sup>e</sup> édition.

**Venez encourager nos jeunes et bon tournoi à vous tous !**

**On vous attend en grand nombre !**

**ENTRÉE GRATUITE POUR TOUS**



## L'INFORMATEUR

Décembre 2011

Page : 10

## LOCATION DE SALLES

Vous cherchez un endroit pour vos rencontres sociales ou pour toutes autres occasions de rassemblement, nous vous proposons :

Ciboulot - Chalet du golf – La Libellule	Johanne Tétreault	450.532.3743
Centre communautaire	Jean-Charles Ouellet	450.532.4583

### Les coûts pour la location des salles :

<b>La Libellule :</b>	Libellule complet (incluant grande salle, 2 petites salles et la cuisine)	200.00 \$
	Grande salle	125,00\$
	Petite salle	75,00\$
	Local Scrabble	75,00\$
	Cuisine	25,00\$
<b>Ciboulot :</b>		140,00\$
<b>Chalet du golf :</b>	Grande salle	
	Période estivale (1 <sup>er</sup> avril au 31 oct.)	150,00\$
	Période hivernale (1 nov. au 30 mars)	225,00\$
<b>Centre communautaire :</b>	Grande salle	150,00\$
	Petite salle	50,00\$

## ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES

Dès le début janvier, la programmation des activités socioculturelles sera publiée dans un cahier spécial et sera distribuée par la poste à tous les résidents.

## PATINOIRE EXTÉRIEURE – TERRAIN DE BALLE

La Ville de Valcourt et le Canton de Valcourt désiraient offrir une patinoire extérieure à tous ses citoyens. Nous n'avons reçu aucune soumission pour l'installation et l'entretien de la patinoire extérieure. C'est avec regret que nous vous annonçons que cette année, il n'y aura pas de patinoire extérieure sur le terrain de balle près de l'aréna.

*PAR CONTRE VEUILLEZ PRENDRE NOTE QU'IL Y A MAINTIEN DE LA PATINOIRE EXTÉRIEURE SUR LE LAC DE LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER.*

*En cette période des fêtes, les Services récréatifs et communautaires tiennent à vous souhaiter de bonnes et heureuses fêtes. Profitez bien de ce temps, pour vous amuser, être en famille et revenez-nous en forme car, plusieurs activités seront au programme !*

## FORMATION PARENT-GUIDE, PARENT-COMPLICE

Vivez une formation  
qui révolutionnera  
définitivement  
votre vie de PARENT!



**Vous souhaitez :**

- Vivre avec plus de joie votre rôle de parent
- Intervenir de façon positive (ne plus répéter, menacer, argumenter et punir)
- Développer l'estime personnelle de votre enfant
- Détecter les besoins cachés derrière des comportements dérangeants
- Encourager le respect et diminuer les colères

### *Parent-Guide, Parent-Complice*

Une formation ultradynamique remplie d'« énergie parentale » et d'outils pour améliorer vos relations parent-enfant ou parent-ado! Parent-Guide, Parent-Complice est à la fois une approche relationnelle et un concept révolutionnaire et transformationnel. Venez découvrir des moyens d'intervention efficaces et stimulants qui vous permettront d'instaurer ou de maintenir une belle relation.

**Saisissez l'occasion de vivre une formation remplie de trucs simples, d'humour et de passion en compagnie de Valérie Courtemanche**

---

### Formation Parent-Guide, Parent-Complice



**Début de la formation mercredi 11 janvier 2012 19 h**  
**Au Ciboulot, 900, rue Champêtre, Valcourt**

**Formatrice : Valérie Courtemanche**

Conférencière, enseignante, formatrice et accompagnante à la naissance  
Maman de 3 enfants, passionnée d'éducation, d'enseignement et de relations interpersonnelles.

Information et inscription Johanne Tétreault  
450 532-1342 ou [johanne.tetreault@valcourt.ca](mailto:johanne.tetreault@valcourt.ca)

Un minimum de 30 inscriptions est requis

---



**COMMEUNIQUE**  
L'IMPORTANCE DES RELATIONS  
[www.COMMEUNIQUE.COM](http://www.COMMEUNIQUE.COM)

**VALÉRIE COURTEMANCHE**  
INFO : 819.823.9228  
COURRIEL : [perseides02@hotmail.com](mailto:perseides02@hotmail.com)

### SERVICE DE RADIOLOGIE

Dès le 5 décembre 2011, le Centre de santé et de services sociaux du Val-Saint-François passera d'un service de radiologie avec rendez-vous à un service de radiologie **sans rendez-vous**. Ce changement permettra d'accroître l'accessibilité à ce service en augmentant les heures d'ouverture à la population. Dorénavant, chaque personne devra se présenter au 23, rue Ambroise-Dearden à Windsor avec sa prescription en main pour obtenir le service, selon l'horaire suivant :

8h00 à 11h00 et de 11h30 à 20h00, du lundi au vendredi  
8h00 à 14h00, les samedis et dimanches

### HORAIRE POUR LA PERIODE DES FETES:

L'horaire des services de radiologie, de laboratoire et de l'urgence mineure sera modifié pour la période des fêtes :

**Laboratoire** : 23, 26 et 30 décembre 2011 et 2 janvier 2012, fermé.

**Urgence mineure et radiologie** : 23, 24, 25, 26, 30 et 31 décembre 2011 et 1<sup>er</sup> et 2 janvier 2012, ouvert de 8h00 à 14h00

L'horaire habituel prévaut les autres journées.

Caroline Morin, agente d'information 819.542.2777, poste 55014 - courriel [camorin.vsf@ssss.gouv.qc.ca](mailto:camorin.vsf@ssss.gouv.qc.ca)



## Centre des femmes du Val-Saint-François

### LE CFVSF VEUT PRÉVENIR LA VIOLENCE

Dans le cadre des 12 JOURS D'ACTION POUR L'ÉLIMINATION DE LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES (du 25 novembre au 6 décembre 2011), le Centre des femmes du Val-Saint-François (CFVSF) lance une nouvelle section de son site internet afin de prévenir la violence envers les femmes, et ce, sous toutes ses formes. Vous pouvez le consulter au [www.cfvsf.com](http://www.cfvsf.com) sous l'onglet PRÉVENIR LA VIOLENCE.

Le CFVSF a pour mission de venir en aide aux femmes en difficultés. Années après années, plusieurs d'entre elles nous témoignent qu'elles vivent de la violence dans leurs relations. En 2010-2011, 21 % des femmes ayant consulté notre **service d'aide psychologique** vivait l'une ou l'autre des formes de violence! Les femmes rencontrées sont victimes de violence que ce soit dans une relation de couple, suite à une rupture, dans les relations parent-enfant de tous les âges et certaines sont victimes d'agressions sexuelles ou encore de harcèlement psychologique ou sexuel en milieu de travail.

Afin que chacune puisse identifier les différentes formes de violence, vous trouverez dans cette section de notre site internet des informations sur:

- La violence entre ex-conjoint(e)
- La violence envers les aînées
- Les agressions à caractère sexuel
- La violence conjugale
- Le harcèlement psychologique en milieu de travail
- Les ressources d'aide

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET au [www.cfvsf.com/prevenir-la-violence/](http://www.cfvsf.com/prevenir-la-violence/)

Vous êtes victime de l'une ou l'autre des formes de violence ? Le Centre des femmes du Val-Saint-François offre un service d'aide psychologique et de références à Richmond, Valcourt, Windsor et Asbestos. Pour de l'aide contactez-nous au 819.845.7937 ou au 1.800.909.7937 ou consultez la section Ressources d'aide de notre site internet.

## Bibliothèque et Centre culturel Yvonne L. Bombardier

### CLIN D'ŒIL À L'HISTOIRE DE BRP

Vous rappelez-vous... en juin 1969, après sa première année sur le marché, la motomarine Sea-Doo entreprend un long voyage: un périple de 750 kilomètres reliant Montréal à New York. Les 12 braves ayant pris part à la chevauchée, dont Laurent Beaudoin, ont mis trois jours et demi à boucler le trajet sur des Sea-Doo 372, 24 chevaux, en passant par le fleuve Saint-Laurent, la rivière Richelieu, le canal Chambly, le lac Champlain, la rivière Hudson et la rivière Harlem.

Depuis quelques semaines, le Musée J. Armand Bombardier publie de façon hebdomadaire, sur sa page Facebook, des clins d'œil amusants à l'histoire de BRP. De vieilles publicités, des images d'archives, des faits cocasses sont ainsi partagés.

Le Centre culturel a aussi sa page Facebook, sur laquelle toutes les activités sont publiées. Une bonne façon de ne pas rater les événements de la semaine! Cherchez les termes Centre culturel Bombardier et Musée Bombardier pour nous trouver sur Facebook.

**Prenez note que les installations de la Fondation seront fermées pour la période des Fêtes, soit du 23 décembre au 3 janvier inclusivement. Toute l'équipe vous souhaite de joyeuses Fêtes!**

### ACTIVITÉS AU MUSÉE ET À LA BIBLIOTHÈQUE

15 décembre au Musée J. Armand Bombardier : Soirée Retrouvailles 2011 – Bénévoles du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt

16 décembre à 18h30 à la Bibliothèque : Jeunes curieux *Fabrication de boules de Noël*  
Pour les 8 à 12 ans. Gratuit. Places limitées, réservations au 450.532.2250.

13 janvier à 18 h30 : Heure du conte en pyjama *Je t'aime gros comme...*  
Pour les 3 à 7 ans. Gratuit. Places limitées, réservations au 450.532.2250.

**Marianne Dandurand**

Agente de communications FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER

## 30<sup>e</sup> édition du Grand Prix Ski-doo de Valcourt



**17.18.19 février 2012**



RÉSERVEZ DÈS MAINTENANT 450.532.3443



ACHAT DE BILLETS EN LIGNE SUR [WWW.GRANDPRIXVALCOURT.COM](http://WWW.GRANDPRIXVALCOURT.COM)



FORFAIT 3 JOURS EN LOGE CHAUFFÉE POUR UN TEMPS LIMITÉ: 80\$



**L'INFORMATEUR**

Décembre 2011

Page : 14



## Galerie Double V

### EXPO-VENTE DE METIERS D'ART A LA GALERIE DOUBLE V DU 23 NOVEMBRE AU 8 JANVIER



Du 23 novembre jusqu'au 8 janvier la Galerie Double V met en valeur les œuvres de 30 artisans pour la deuxième édition de Double Vent Divers, son expovente de métiers d'art. Durant cet événement, les heures d'ouverture sont prolongées du mercredi au vendredi de 15h00 à 21h00 et les samedis et dimanches de 11h00 à 17h00. La Galerie Double V est située au 485, rue Éthier à Valcourt, angle St-Joseph.

Le public appréciera des nouveautés telles que les bijoux signés TDN Créations, Rochamel et Le Coffre à bijoux en plus d'une variété de créations d'artistes récupérateurs: articles de bureau et accessoires modes Écotube en carton recyclé, lampes et boucles d'oreille Les Créateliers en papier recyclé, accessoires modes et décoratifs SoCreative en plexiglass recyclé, sacs en cuir recyclé Broundoor, vaisselle en verre recyclée Meha. Nous offrons aussi les nouvelles créations de Malem Glass Art (verre) et L'Échevelée (feutre). Cette année, la galerie met en valeur diverses créations abordables et de qualité en édition limitée. Une visite à la Galerie Double V en vaut toujours le déplacement. Vous pourriez même gagner une œuvre très convoitée du peintre Pierre Fiset.

**De beaux cadeaux faits ici!**

## Maison des jeunes L'Initiative

### GRAND TIRAGE DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

#### 26<sup>ième</sup> campagne de financement pour la Maison des jeunes L'Initiative de Valcourt

C'est un souper bénéfique haut en couleur qui a eu lieu pour la Maison des jeunes L'Initiative, le 12 novembre dernier. Les gens présents ont pu assister à un spectacle tout en musique et savourer un copieux repas.

C'est lors de cette activité qu'ont été dévoilés les résultats de l'ensemble de la 26<sup>ième</sup> campagne de financement de L'Initiative soit un montant de 28 072.\$\$. La présence de Monsieur Michel Lemay, Remax, en tant que président d'honneur a contribué au bon déroulement des activités de la campagne.

C'est également lors de cette soirée, que furent dévoilés les heureux gagnants du grand tirage annuel.

Voici les gagnants :

1 <sup>er</sup> Prix :	<i>Ski-doo Summit sport 2011 BRP</i>	Jacqueline Lebeau
2 <sup>e</sup> Prix :	<i>Certificat cadeau d'ameublement 1 500\$</i>	Isabelle Allain
3 <sup>e</sup> Prix :	<i>Téléviseur Samsung 50 pouces plasma</i>	François Lortie
4 <sup>e</sup> Prix :	<i>Vélo hybride Opus Classico 7 vitesses</i>	Yolande Lapierre
5 <sup>e</sup> Prix :	<i>Vélo hybride Opus Classico 7 vitesses</i>	Émilie Gentes
6 <sup>e</sup> Prix :	<i>Placement CÉLI 500\$</i>	Ginette Jalbert

Merci beaucoup à tous ceux qui ont participé à nos activités de financement.

**A l'an prochain !**



# L'INFORMATEUR

Décembre 2011

Page : 15

## Association des pompiers de Valcourt

### CLINIQUE DE SANG

Date : Mercredi le 21 décembre 2011  
Heures: 13h15 à 19h30  
Endroit : Centre communautaire, 820, rue St Joseph, Valcourt  
Organisé par : L'Association des Pompiers de Valcourt

**On vous attend en grand nombre !**

## Les cadets de la Marine

### INVITATION AU CONCERT «L'ESPRIT DES FÊTES»

L'Harmonie de la Relève offre le concert "L'Esprit des Fêtes" au profit du Corps de Cadets de la Marine, 247, Les Timoniers de Valcourt, **le 17 Décembre 2011 à 14h00** à Salle communautaire, 820, rue St-Joseph, Valcourt.

\*Billet : Adulte= 10\$ - enfant=6\$ (\*payable à l'entrée)

Au plaisir de vous rencontrer !

Manon Godard, Officier CCMRC 247, 450.405.6251

## Regroupement «Un toit pour toi»

### UN NOUVEL ESPACE DE JEU OUVERT A TOUS !



Le 27 septembre dernier, le regroupement « Un toit pour toi » procédait à l'inauguration des nouveaux espaces communautaires, près des HLM familles, Place Jeanne-Mance, en présence des bailleurs de fonds et partenaires du projet. Le projet a consisté en l'ajout et la restauration des aires de jeux existants. Le regroupement « Un toit pour toi », fondé en 2009, s'est donné pour mission de mettre en place des aménagements et maintenir des activités sociales, sportives et culturelles pour les locataires de l'Office municipal d'habitation de Valcourt.

La création de cet espace communautaire est donc son premier projet d'envergure. Avec les nouveaux espaces de jardins communautaires situés tout près, la restauration des aires de jeux devenait complémentaire et même nécessaire pour favoriser la présence de familles dans les espaces jardins. Ainsi, il s'agit d'un lieu sécuritaire et attrayant pour les enfants des parents jardiniers, sans pour autant négliger les enfants résidents dans les HLM familles à proximité et ceux vivant dans le quartier en périphérie.

Le regroupement « Un toit pour toi » a obtenu une collaboration plus qu'importante de la Ville de Valcourt, la Caisse populaire Morilac, la MRC du Val Saint-François, le Centre de Santé et des Services Sociaux du Val Saint-François, la Fondation J. Armand Bombardier et l'Office municipal d'habitation de Valcourt.

Cet aménagement se veut désormais un lieu de rassemblement communautaire ouvert à tous.

Bienvenue !

Gaétane Perron, présidente du regroupement

## Chevaliers de Colomb de Valcourt - Conseil 3207

### MERCI ! A TOUS LES GENEREUX DONATEURS

Résultat de la Collecte de la Guignolée effectuée dimanche le 27 novembre 2011 :

Le total est 5 204.69\$ en plus de beaucoup de denrées non périssables qui serviront à remplir les paniers de Noël pour les familles démunies.

Nous tenons à remercier tous les généreux donateurs et tous les bénévoles.



## *Forum jeunesse Estrie*

### 21 000 \$ DISPONIBLES POUR LES JEUNES ESTRIENS QUI INNOVENT

Le Forum jeunesse Estrie (FJE) invite les jeunes estriens à participer au tout premier appel à projets du Fonds d'initiatives en participation citoyenne (FIPC). Le Forum jeunesse croit que les jeunes sont des acteurs de changements importants. Un moyen de leur donner la parole est de financer leurs idées de projets innovateurs. Les jeunes de 12 à 21 ans peuvent donc bénéficier de 500 \$ ou 1 000 \$ pour passer du rêve à la réalité!

« Lors du dernier bilan du Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), nous avons noté un taux de représentation des 12 à 21 ans peu élevé. Pourtant, ces jeunes ont un fort potentiel de réalisation. C'est dans l'optique de favoriser l'accessibilité aux ressources du FJE que nous avons instauré *Passe à Go!* dans le cadre du FIPC » a déclaré Caroline Falcão, coordonnatrice du Forum. En Estrie, pour l'année 2011-2012, un montant de 3 000 \$ par MRC est disponible, pour un total de 21 000 \$.

### Comment déposer un projet au FIPC?

Pour déposer un projet, les jeunes promoteurs doivent être parrainés par un organisme afin de recevoir le montant demandé. Leur projet peut viser la santé globale, la qualité du milieu de vie, la relève professionnelle et entrepreneuriale ou même la participation citoyenne et la persévérance scolaire.

Les jeunes promoteurs doivent compléter le cahier du participant et le soumettre d'ici le 21 décembre 2011 à 16 heures. Les modalités de dépôt et le cahier du participant sont disponibles sur le site Web du FJE à [www.forumjeunesseestrie.qc.ca/passeago](http://www.forumjeunesseestrie.qc.ca/passeago). « Rappelons que le cahier du participant permet une démarche technique, éducative et financière qui formera nos leaders de demain », mentionne l'agente de participation citoyenne du Forum jeunesse Estrie, Fanie Lebrun, que l'on peut rejoindre au 819 563-1911, poste 232 et par courriel à [fl@creestrie.qc.ca](mailto:fl@creestrie.qc.ca).

### À propos du Forum jeunesse Estrie

En tant qu'instance régionale de concertation et de mobilisation jeunesse en région, le Forum jeunesse Estrie agit PAR et POUR les jeunes estriennes et estriens. Depuis 10 ans, il vise à susciter la participation sociale des jeunes de 15 à 35 ans pour les aider à devenir de véritables acteurs du développement local et régional.

**Pierre McCann**, Agent de développement jeunesse  
819 563-1911, poste 224  
[pm@creestrie.qc.ca](mailto:pm@creestrie.qc.ca)

**Fanie Lebrun**, Agente de participation citoyenne  
819 563-1911, poste 232  
[fl@creestrie.qc.ca](mailto:fl@creestrie.qc.ca)

Le Forum jeunesse Estrie est soutenu financièrement par le Gouvernement du Québec, dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014. Ses activités sont rendues possibles grâce à la collaboration de la Conférence régionale de l'Estrie.



## CLUB Quad MRC Val-St-François

### OYÉ OYÉ OYÉ

Les bénévoles du Club Quad MRC Val-St-François sont déjà à l'œuvre pour la préparation des sentiers d'hiver. L'ouverture de ceux-ci aura lieu en décembre dès que Dame Nature nous enverra de beaux flocons blancs!

Voici un bref aperçu des activités à venir de votre club pour la saison 2011-2012

- Parade au flambeau (14 janvier 2012)
- Poker-run (28 Janvier 2012)
- Soirée de participation (28 avril 2012)

Pour plus de détails sur votre club, visitez notre site internet au : <http://valst-francois.fccq.qc.ca/>

**Bienvenue sur nos sentiers, merci à tous les propriétaires pour les précieux droits de passage.**

## Centre d'action bénévole Valcourt et région

### CAMPAGNE DE LA BOUGIE DE LA PAIX DE CARITAS

La campagne de la bougie de la paix de Caritas Estrie nous revient comme chaque année, juste avant la période des grandes réjouissances de Noël. Vous trouverez les bougies en vente au Centre d'action bénévole Valcourt et Région au coût de 5 \$. Chaque argent recueilli dans la communauté revient dans NOTRE communauté.

Allumons nos bougies de la paix le 24 décembre en signe de solidarité et de paix avec ceux et celles qui sont dans le besoin.

**Soyons généreux !**

### CAMPAGNE DE FINANCEMENT D'AVANT NOËL 2011

#### **COURONNE DE NOËL DÉCORÉE**



Coût : 20\$/ chacune, en sapin naturel

**Quantité limitée**

pour décoration extérieure environ 15 pouces de diamètre faite de matériaux recyclables

En vente du 20 novembre au 16 décembre



**Pour commander, téléphonez au Centre d'action bénévole**

**Au ☎ 450.532.2255**

**Merci !**

## QUE SE PASSE-T-IL CE MOIS CI ?

<b>23 novembre au 08 janvier:</b>	MÉTIERS D'ARTS à la Galerie Double V
<b>17 décembre</b> 14h00	CONCERT «L'ESPRIT EN FÊTE» organisé par Les Cadets de la Marine Salle communautaire
<b>19 décembre :</b> 19h00	RÉUNION SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL pour l'adoption du Budget 2012
<b>21 décembre</b>	CLINIQUE DE SANG organisée par Association des pompiers de Valcourt Salle communautaire
<b>23 déc. 12h00 au 02 janvier (inclusivement) :</b>	FERMETURE DES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ET DE L'ARÉNA
<b>24-25-26 et 31 décembre et 01 et 02 janvier :</b>	ARÉNA FERMÉ
<b>23 déc. au 03 janvier (inclusivement) :</b>	FERMETURE DES INSTALLATIONS DE LA FONDATION J. ARMAND BOMBARDIER
<b>05 au 15 janvier</b>	TOURNOI PROVINCIAL - APBM DE VALCOURT Aréna
<b>09 janvier</b>	RÉCUPÉRATION SAPINS DE NOËL (si tempête nous vous demandons d'attendre au lendemain)
<b>09 janvier</b> 19h00	RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL Salle du conseil à l'Hôtel de Ville
<b>11 janvier</b> 19h00	DÉBUT DE LA FORMATION PARENT-GUIDE, PARENT-COMPLICE Ciboulot
<b>14 janvier</b>	PARADE AU FLAMBEAU Club QUAD
<b>28 janvier</b>	POKER RUN Club QUAD
<b>17 au 19 février</b>	GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT Billets en vente – Bureau administratif à l'aréna

### POUR NOUS REJOINDRE

Hôtel de Ville: 1155, rue St-Joseph, Valcourt JOE 2L0  
Téléphone: 450.532.3313 Télécopieur: 450.532.3424  
Courriel: [ville.valcourt@valcourt.ca](mailto:ville.valcourt@valcourt.ca) Site Internet: [www.valcourt.ca](http://www.valcourt.ca)  
Heures d'ouverture: Lundi au vendredi: 8h30 à 12h00 & 13h00 à 16h30

**Situation d'Urgence Eau Potable: 1.888.534.2486**



*À tous les citoyens et citoyennes,  
Merci pour la confiance,  
que vous nous témoignez.  
Nous désirons vous exprimer  
nos meilleurs vœux de Joyeux Noël  
et Bonne et Heureuse Année.*

*Qu'un Noël riche de joies et un Nouvel An  
rempli d'espoir vous apportent le bonheur  
ainsi qu'à tous les vôtres.*

*Joyeuses Fêtes*

*Au nom du conseil municipal  
et en mon nom personnel,*

*Laurian Gagné*

*Laurian Gagné, maire*

